

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal la réunion du Conseil de la FASS du 20 novembre 2024

Salon de la chancellerie, pavillon Léopold-Taillon (200 MTA), 13 h 30

Présences :

Jennifer Bélanger (Arts visuels)
Jean-Luc Bonnaud (Histoire)
Chantal Bourassa (Travail social)
Corina Crainic (rep. unité II)
Hesam Esfahani (Sociologie et
criminologie)
Guillaume Fortin (Géographie)
Thomas Hodd (Anglais)
Matthieu LeBlanc (vice-doyen)
Cynthia Létourneau (secrétaire)
Roger Lord (Musique)
Michel Mallet (Traduction et langues)
Joëlle Martin (Info.-comm.)

Ibrahim Ouattara (Philosophie)
Katia Talbot (Art dramatique)
Jean-François Thibault (doyen)
Myriam Thomas (rep. étud., Arts)
Dominique Thomassin (resp. des suivis
aux programmes)
Christophe Traisnel (HEP)

Absences motivées :

Norma Doiron (Secteur langue et rep.
prof., Arts)
Karine Gauvin (Études françaises)
Elisabetta Vera Boni (rep. étud., Sc. soc.)
Mathieu Wade (rep. prof., Sc. soc.)

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 20 novembre 2024

Le doyen salue les membres du Conseil de la FASS et souhaite la bienvenue à Myriam Thomas, qui occupe dorénavant le poste de représentante de l'Association étudiante des arts du Centre universitaire de Moncton (AÉACUM).

Le doyen demande aux membres si des points devraient être ajoutés à l'ordre du jour. Il souhaite ajouter les points suivants : 9.6. *Liste de cours A2025*, 9.7. *Chaire interne de la Planification stratégique*, 9.8. *Incubateur communautaire* et 9.9. *Équipement (PLOE)*.

Thomas Hodd propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par Chantal Bourassa, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2024

Le doyen vérifie si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Hesam Esfahani propose l'approbation du procès-verbal. Appuyée par Michel Mallet, puis mise aux voix, la proposition est approuvée par la majorité.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2024

3. (5.2.) Le vice-doyen confirme que le rapport de suivi préliminaire de l'évaluation

du B. Sc. soc. (majeure en science politique) de l'École des hautes études publiques a été approuvé par le Comité de l'assurance de la qualité (CAQ) le 28 octobre 2024.

3. (5.3.) Le vice-doyen confirme également que le rapport de suivi préliminaire de l'évaluation du B.A.V. du Département des arts visuels a été approuvé par le Comité de l'assurance de la qualité (CAQ) le 28 octobre 2024.

Le vice-doyen rappelle que les rapports de suivi finaux de cinq unités devront être présentés lors du prochain Conseil de la FASS (Travail social, Anglais, Art dramatique, Études françaises et Économie).

5.2. Le vice-doyen confirme que le dossier de l'abolition du B.A. (spécialisation en philosophie) et du B.A. (majeure en philosophie) a été soumis au Comité des programmes le 24 octobre et qu'il sera inclus à l'ordre du jour de la prochaine réunion le 17 janvier 2025.

9. Le doyen indique que les demandes d'année sabbatique et le rapport du comité facultaire des congés ont été transmis au vice-rectorat adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales.

10.2. Concernant la Chaire de recherche du Canada en anthropocène, le comité de sélection (Céline Surette, Francis LeBlanc et Jean-François Thibault) a rencontré le recteur pour lui faire valoir la nécessité de relancer le concours une 3^e fois à l'automne 2025. Le recteur a approuvé cette démarche.

Le doyen explique le processus de sélection de cette chaire. Un comité bifacultaire sera formé (FASS et Faculté des sciences) afin de réviser les profils, mais il faut savoir que les critères de cette chaire sont stricts, dont un est obligatoire. Le doyen donne des précisions sur ces critères, les règles imposées par le gouvernement fédéral et les candidatures reçues.

Un dossier présenté par le campus d'Edmundston est actuellement en évaluation par le Secrétariat des chaires à Ottawa. Le doyen s'engage à faire un suivi à ce sujet auprès de membres.

4. Affaires étudiantes

Myriam Thomas informe les membres que le banquet annuel de la FASS se tiendra le vendredi 21 mars 2025.

En l'absence de Elisabetta Vera Boni, rien n'est signalé du côté des sciences sociales.

5. Création/modification/évaluation de programmes/cours

5.1. Département de sociologie et de criminologie

5.1.1. Autoévaluation du B. Sc. Soc. (majeure en criminologie)

Hesam Esfahani présente les éléments saillants de l'autoévaluation du programme de baccalauréat ès sciences sociales (majeure en criminologie) à partir du document-cadre. Il souligne qu'il s'agit de la première évaluation du programme du baccalauréat ès sciences sociales (majeure en criminologie),

lequel existe depuis 10 ans. Il met en lumière les forces, les projets, les défis et les besoins liés à ce programme.

Le directeur répond aux questions et aux commentaires des membres.

Hesam Esfahani propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Guillaume Fortin, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité, avec une abstention.

5.2. Département de sociologie et de criminologie

5.2.1. Autoévaluation du B. Sc. Soc. (majeure en sociologie)

Hesam Esfahani présente, au nom de Leyla Sall, le rapport d'autoévaluation du programme de baccalauréat ès sciences sociales (majeure en sociologie). Il met en valeur le programme en soulignant l'augmentation du nombre d'inscriptions ainsi que les projets de l'unité (notamment l'ajout d'un profil appliqué à la majeure) et relève par la même occasion ses besoins en ressources professorales.

Le directeur répond aux questions et aux commentaires des membres.

Un membre lance l'idée d'une collaboration entre leurs unités pour que le cours de cartographie des faits sociaux soit double siglé en sociologie et en géographie.

Hesam Esfahani propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Jean-Luc Bonnaud, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Suivis des diverses instances (RDD/CPR/CAQ/CDR/CPS/CDP/SCDP/Sénat)

Ni le doyen ni le vice-doyen n'ont d'information à transmettre aux membres.

7. Renouvellement du statut de chercheuse associée au Département d'études françaises | Corina Crainic

Le doyen invite Corina Crainic à sortir de la salle pendant la présentation de son dossier.

En l'absence de Karine Gauvin, le vice-doyen présente la demande de renouvellement du statut de chercheuse associée de Corina Crainic comme le recommande le Département d'études françaises.

Matthieu LeBlanc propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Hesam Esfahani, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Corina Crainic est invitée à revenir assister à la réunion.

8. Prix Vo-Van

Le comité constitué de Jean-Luc Bonnaud, d'Arianne Des Rochers et de Matthieu LeBlanc ont reçu deux candidatures de 2^e cycle pour le prix Vo-Van : la thèse de Renise Robichaud en travail social et celle

d'Andréanne Basque en littérature canadienne comparée. La qualité des deux thèses était excellente, mais le comité a dû trancher. Le comité soumettra la thèse de Renise Robichaud à la Faculté des études supérieures et de la recherche.

Un membre propose que l'on instaure un prix de la meilleure thèse à la Faculté des arts et des sciences sociales. Il est convenu que l'on discutera de ce projet ultérieurement.

Matthieu LeBlanc propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Jean-Luc Bonnaud, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Informations

9.1. Fermeture des portes (Arts/Beaux-Arts)

À partir de maintenant, et ce, jusqu'aux vacances de Noël, l'édifice des Arts sera fermé du vendredi soir au lundi matin en raison de vols survenus au Département de musique. Or, il est tout même possible d'entrer dans l'édifice les fins de semaine avec une carte magnétique active.

9.2. Demande de budget spécial

Le doyen enverra aux membres un courriel incluant un document et des consignes pour les demandes d'achats. Ce budget spécial provient des surplus revenant à la FASS. Les dépenses devront obligatoirement être de nature académique au sens large et avoir pour but de favoriser l'expérience étudiante. Le doyen invite les membres à en discuter en assemblée départementale et à établir leurs priorités respectives.

9.3. Budget facultaire 2025-2026

Le doyen souligne que l'on traitera du budget facultaire lors de la prochaine réunion. Il précise que les membres doivent lui soumettre leurs demandes budgétaires d'ici le 20 janvier 2025.

9.4. Retraite (repenser le réseau de l'Université)

Le doyen relate son expérience au sujet de la tenue de la retraite portant sur le réseau de l'Université de Moncton. Ce sont notamment les conséquences financières découlant des règles imposées par IRCC qui ont fait l'objet de discussions ainsi que les formes que pourraient prendre le réseau de l'Université de Moncton si l'on envisageait d'éliminer les silos.

9.5. Forum de la stratégie (recrutement et rétention)

Le doyen explique que ce forum se tient deux fois par année en lien avec la Stratégie de l'Université. Cet automne, le forum a porté sur les défis du recrutement et de la rétention à l'Université de Moncton.

Selon le décanat, la rétention est primordiale et, contrairement au recrutement pour lequel les possibilités sont limitées, les unités, les cours et le corps professoral sont des acteurs déterminants dans la rétention.

9.6. Liste de cours A2025

Il faut soumettre la liste des cours prévus au semestre de l'automne 2025 (sans l'horaire) au décanat d'ici le 29 novembre.

9.7. Chaire interne de la Planification stratégique

Le doyen donne les détails de la chaire et les étapes à suivre pour soumettre une candidature (ex. : CV, projet de 5 pages, 1 lettre de recommandation du département, etc.). Le but étant d'encourager la relève des campus et des facultés, les projets de recrutement à l'extérieur sont possibles, mais la FASS n'est pas convaincue de sa pertinence. Le doyen s'engage à envoyer les détails aux membres prochainement. Pour l'instant, la date limite de dépôt est fixée au 10 janvier 2025.

Les membres discutent des exigences de cette chaire.

9.8. Incubateur communautaire

Le doyen indique que le lancement officiel de l'Incubateur communautaire s'est tenu le 19 novembre. La FASS collabore à ce projet d'envergure ayant pour mandat de trouver des solutions innovantes aux enjeux sociaux dans la collectivité. Éric Larocque, Jeanne Farrah, Julien Massicotte et Mario Paris feront partie du comité de transition.

9.9. Équipement (PLOE)

Le doyen fait référence aux demandes d'équipement soumises à l'automne et insiste pour que les factures de ces achats soient payées d'ici le mois d'avril, ce qui inclue les demandes de services et l'installation de ce matériel.

10. Clôture de la séance

La séance se clôture à 14 h 54.

Cynthia Létourneau, secrétaire



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc